

Mobilisation en faveur des entreprises et commerçants

Conscients de la difficulté dans laquelle la plupart des commerçants et entreprises se trouvent et vont se trouver dans les prochains jours, Alès Agglomération et la Ville d'Alès se mobilisent à leur côté.

INFORMER ET CONSEILLER PAR UNE CELLULE ACTIVE PORTEE PAR L'AGENCE ALES MYRIAPOLIS

>> Pour cela, un mail unique : soutien-eco@myriapolis.fr

«Face à cette situation inédite, depuis vendredi, nous nous mobilisons pour vous donner les mesures qui sont mises en place par l'État et l'ensemble des acteurs économiques, et vous conseiller au mieux pour faire face à cette crise.

Toutes les équipes d'Alès Myriapolis, du Développement économique d'Alès Agglomération, ainsi que les Managers de centre-ville de la Ville d'Alès assurent leur mission en télétravail et sauront vous accompagner et conseiller.

Vous trouverez toutes les informations utiles relayées en continu sur les réseaux sociaux d'Alès Myriapolis, quel que soit votre secteur d'activité. Vous aurez, sur le site alesmyriapolis.com, un article journalier recensant l'ensemble des mesures et **informations utiles actualisées**.

Cette cellule travaille en coordination permanente avec les autres acteurs économiques : État/Région/chambres consulaires/organismes bancaires pour vous tenir informés et vous conseiller au mieux.

Mercredi 18 mars 2020

Réf. : 30.20 - PRESSE 2/2



SUSPENSION DES PAIEMENTS POUR LES CHARGES DUES PAR LES ENTREPRISES A NOS COLLECTIVITES

Tous les paiements des charges dues par les entreprises à la Ville d'Alès, à Alès Agglomération, sont suspendues pour 3 mois à compter du mois de mars (loyers, redevances d'occupation du domaine public...).
Nous demandons aux propriétaires bailleurs d'en faire autant pour préserver la trésorerie des entreprises.

Alès Agglomération, la Ville d'Alès et l'ensemble de ses structures satellites, une fois que la sortie de crise sera effective, étudieront l'ensemble des modalités d'étalement/report en fonction de la situation de chacun.
Les possibilités d'exonérations fiscales qui seront accordées par l'Etat, à la Ville et à Alès Agglomération seront également étudiées pour répondre aux besoins des entreprises en grande difficulté.

MOBILISATION DE FONDS POUR ABONDER LES DISPOSITIFS MIS EN PLACE PAR L'ETAT ET LA REGION

En complément de cela, je proposerai au conseil d'Alès Agglomération que nous abondions un maximum de dispositifs pour participer à l'effort de soutien national que nous devons à nos entreprises.

N'hésitez pas à revenir vers nous.

Tous mobilisés contre le #COVID19.»

MAX ROUSTAN
Président d'Alès Agglomération
Maire d'Alès